

La foi sans les œuvres est morte

Jacques 2.14-26

Par Marc Lüthi

La foi sans les œuvres est morte ! Tel est le thème de ce troisième parcours dans l'épître de Jacques !

Une fois de plus l'auteur de l'épître de Jacques se fait très concret et pratique ! Il ne se laisse pas impressionner par les déclarations de foi. Pour lui, la foi ne peut se contenter de bonnes paroles, aussi orthodoxes soient-elles. La foi doit se démontrer par des actes, c'est-à-dire par une manière de vivre conséquente ! Sinon il est permis de douter de son authenticité !

« Mes frères, à quoi servirait-il à un homme de dire qu'il a la foi s'il ne la démontre pas par des actes ? Une telle foi peut-elle sauver ? (Jc 2.14).

« La foi sans les œuvres est morte ! » (Jc 2.26).

Pour illustrer son enseignement, Jacques fait appel à un exemple concret vécu dans la communauté chrétienne. Il imagine que se présente un homme ou une femme qui manque de vêtements et qui, de plus, est dépourvu de nourriture quotidienne. Et voilà qu'on se contente de lui adresser des vœux pieux : « Allez en paix ! Portez-vous bien : chauffez-vous et rassasiez-vous ! » Un peu comme on dirait aujourd'hui : « Que Dieu vous bénisse ! »

Dans ces circonstances, ces « bonnes paroles » sont d'un cynisme révoltant : elles sont franchement inefficaces ; pire que cela, elles sont scandaleuses !

« Il en est de même de la foi : si elle reste seule, sans se traduire en actes, elle est morte ! » (Jc 2.17).

Dans son argumentation, Jacques ne craint pas de choquer ses lecteurs qui se cachent derrière la confession fidèle de

leur foi : « Tu crois qu'il y a un seul Dieu ! Les démons aussi le croient et ils tremblent ! »

Les premiers lecteurs principalement d'origine juive ont dû être très choqués par cette parole. La confession de foi monothéiste était fondamentale dans la religion juive. Chaque fidèle à l'époque récitait deux fois par jour cette confession : « Ecoute, Israël, L'Eternel est notre Dieu, il est le seul Dieu ! » (Dt 6.4).

N'est-il pas blasphématoire de déclarer que les démons font de même !? Selon les récits de l'Evangile, les démons, ces agents du monde des ténèbres, furent les premiers à confesser le nom de Jésus, à reconnaître sa véritable nature, faisant ainsi preuve d'une connaissance surnaturelle ! Mais cette confession, loin de les sauver, a pour conséquence l'épouvante : ils tremblent (littéralement : frissonnent) sachant que leur défaite est proche ! Pour preuves ces citations de l'Evangile :

« Que nous veux-tu, Jésus de Nazareth ? Es-tu venu pour nous détruire ? » (Mc 1.24).

« Que me veux-tu, Jésus, Fils du Très-haut ? Je t'en conjure, au nom de Dieu, ne me tourmente pas ! » (Mc 5.7).

N'est-ce pas la preuve que la foi sans les actes ne sert à rien ?

Et comme si cet exemple ne suffisait pas à convaincre ses contradicteurs, Jacques poursuit sa démonstration par des exemples tirés de l'Ecriture, c'est-à-dire de l'Ancien Testament.

Exemple d'Abraham

Il cite en tout premier lieu Abraham, le patriarche par excellence, le père de tous les croyants ! Son exemple a un poids tout particulier pour les chrétiens d'origine juive : si Jacques parvient à démontrer par son vécu la justesse de

son enseignement il aura gagné la partie...

Pour bien suivre sa démonstration, il est important de placer les faits dans leur ordre chronologique. Au verset 23, Jacques cite cette parole du livre de la Genèse rapportant l'alliance conclue par l'Eternel avec le patriarche : « Abraham a eu confiance en Dieu et Dieu en portant sa foi à son crédit, l'a déclaré juste » (Gn 15.6). Cette alliance fut accompagnée de la promesse que Dieu donnerait tout le territoire devant lui à sa descendance : « Je promets de donner à ta descendance tout ce pays » (Gn 15.18). Promesse étonnante, puisque Abraham n'avait pas de descendance et était déjà fort avancé en âge... Mais de manière miraculeuse, Dieu lui accordera Isaac, le fils de la promesse !

Cependant l'histoire ne s'arrête pas là ! Dieu mettra à l'épreuve sa foi en lui demandant d'offrir en sacrifice son fils Isaac, celui en qui les promesses devaient s'accomplir. Ce fut l'occasion par excellence pour le patriarche de mettre en œuvre sa foi. « Par la foi, Abraham a offert Isaac en sacrifice lorsque Dieu l'a mis à l'épreuve... Dieu, estimait-il, est assez puissant pour ressusciter un mort » (Hb 11.17-19). Et nous savons comment l'ange de l'Eternel intervint au dernier moment pour empêcher Abraham d'immoler son fils.

Cet acte d'obéissance d'Abraham est la traduction pratique de l'authenticité de sa foi en Dieu. Comme le déclare Jacques : « Sa foi et ses actes agissaient ensemble et, grâce à ses actes, sa foi atteint son plein épanouissement » (v. 22).

La foi ne va pas sans les œuvres ; les œuvres ont manifesté la réalité de la foi. La foi théorique est insuffisante pour plaire à Dieu. Cependant la foi demeure toujours indispensable parce qu'elle est à la base des œuvres. Celles-ci prouvent que la foi est présente et coopère ! Il y a comme une synergie entre la foi et les œuvres !

Exemple de Rahab

Tributaire de la règle mosaïque qui exigeait au moins deux témoins pour attester une vérité, Jacques fait encore appel au témoignage de Rahab, la célèbre prostituée de Jéricho ! « Une affirmation ne peut s'établir que sur la déposition de 2 ou 3 témoins » (Nb 35.3). Jésus lui-même s'est plié à cette règle !

Les rabbins, paraît-il, admiraient que Rahab, la prostituée de Jéricho, se soit laissée convaincre par les prodiges divins en faveur des Hébreux et qu'elle ait dès lors favorisé leur plan de conquête de la terre promise. Matthieu, l'évangéliste, cite Rahab dans la généalogie de Jésus (Mt 1.5) et l'épître aux Hébreux la mentionne au nombre des héros de la foi (Hb 11.31)

Le texte du livre de Josué qui nous rapporte le récit de Rahab, souligne clairement que ses actes avaient leur origine dans sa foi en l'Eternel. « Je sais que L'Eternel vous a donné ce pays, la terreur s'est emparée de nous... » (Jos 2.9) « En effet c'est l'Eternel votre Dieu qui est Dieu en haut dans le ciel et ici-bas sur la terre » (Jos 2.11).

C'est à cause de sa foi que Rahab a accueilli les espions envoyés par Josué, qu'elle a assuré leur protection contre la police et a réclamé un signe garantissant sa protection et celle de sa famille, quand le moment de la conquête sera venu !

Une fois de plus la preuve est faite : les œuvres sont la démonstration de l'authenticité de la foi !

Pour conclure son exposé, Jacques fait appel à une nouvelle comparaison d'ordre anthropologique. Il adopte le langage sémitique de l'Ancien Testament pour lequel le souffle donne la vie au corps. L'homme est un corps animé ! Tout comme le corps sans esprit est mort, la foi sans les œuvres est morte !

Discussion

Il faut admettre que cet enseignement de Jacques est à l'origine de bien des controverses. Luther, le réformateur du XVI^e siècle, n'a-t-il pas mis en doute l'inspiration de cette épître qu'il a qualifiée d'« épître de paille » vu l'accent mis sur l'importance des œuvres ? Le réformateur allemand n'a-t-il pas découvert dans l'épître de Paul aux Romains « le salut par la foi et la foi seule » ?

Comment résoudre la tension entre les déclarations de Paul et celles de Jacques ? Tous deux font appel à l'exemple d'Abraham. Paul pour souligner le fait que le patriarche a été sauvé par la foi, sans les œuvres de la Loi (Rm 3.28) et Jacques pour affirmer qu'Abraham a été déclaré juste à cause de ses actes et pas uniquement à cause de sa foi (Jc 2.24).

Plusieurs éléments de réponses peuvent nous aider à résoudre cette tension entre les deux auteurs bibliques.

Une fausse solution serait d'invoquer l'opposition personnelle entre Paul et Jacques : la conclusion « cosignée » à la conférence de Jérusalem prouve qu'ils sont tous deux d'accord pour l'essentiel !

Tout en reconnaissant que les deux protagonistes font usage des mêmes mots, il faut remarquer qu'ils leur donnent des sens différents. Quand Paul parle d'œuvres, il pense aux œuvres de la Loi, celle que l'on accomplit en vue d'obtenir la justice de Dieu. Or il est bien clair qu'à ses yeux, nul homme ne sera justifié par ses œuvres !

Jacques utilise le mot foi à la manière des Juifs et fait allusion notamment à la confession de foi monothéiste, répétée deux fois par jour par les fidèles. Mais quand Jacques parle des œuvres, il pense aux œuvres de la foi, c'est-à-dire à celles qui trouvent leur source dans la confiance en Dieu. Paul et Jacques emploient les mêmes

mots mais les placent à des moments différents de la vie chrétienne. Les œuvres de la Loi, celles que l'homme accomplit par sa propre force, ne peuvent donner accès au salut ! Mais dès l'instant où une personne met sa foi en Dieu, dans l'œuvre de salut accomplie par le Christ à la croix, cette foi s'exprime nécessairement par des actes !

« Montre-moi ta foi sans les actes, et moi je te montrerai par moi par mes actes ! » (Jc 2.18).

Pour éviter de tomber dans le discours (le dire), nous nous efforçons à la fin de ce parcours de tirer quelques conclusions pratiques :

Le simple fait de se situer parmi la population se rattachant à la foi chrétienne ne fait pas de nous des chrétiens !

Se réclamer de la confession protestante, catholique ou évangélique est insuffisant ! Notre confession de foi doit se traduire par des œuvres, des actes, fruits de cette foi !

Le but n'est pas d'opposer les paroles aux actes, mais de confirmer notre foi en Christ dans des actes dignes de son Royaume. Il y va de l'authenticité et de l'efficacité de notre témoignage !

En conclusion je vous laisse cette parole de Paul qui met bien en évidence le rapport entre la foi et les œuvres :

« Car c'est par grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Cela ne vient pas de vous, c'est un don de Dieu ; ce n'est pas le fruit d'œuvres que vous auriez accomplies. Personne n'a donc de raison de se vanter.

Ce que nous sommes, nous le devons à Dieu ; car par notre union avec le Christ, Jésus, Dieu nous a créés pour une vie riche d'œuvres bonnes qu'il a préparées d'avance afin que nous les accomplissions » (Ep 2.8-9).